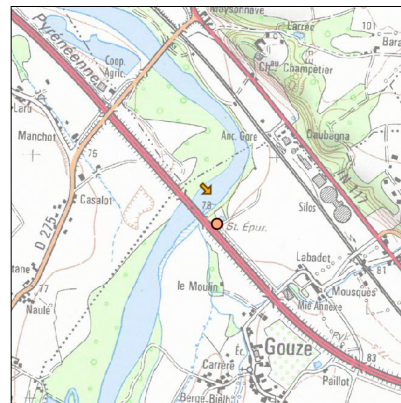
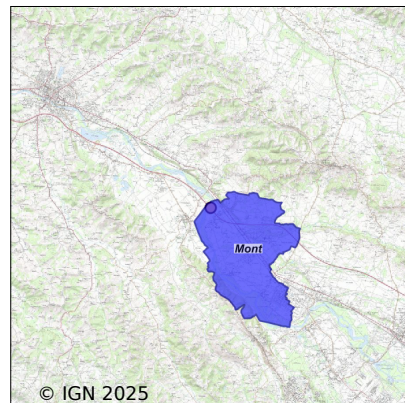


Système d'assainissement 2023

MONT - GOUZE

Réseau de type Séparatif



Station : MONT - GOUZE

Code Sandre	0564396V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT GAVE ET BAISE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1991
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	770 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	43 Kg/j
Charge nominale DCO	86 Kg/j
Charge nominale MES	57 Kg/j
Débit nominal temps sec	220 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	401 953, 6 267 615 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Gave de Pau

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

75% de Mont depuis 2005

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau de Mont est en partie unitaire.

Le réseau comporte plusieurs postes de relevage qui sont tous équipés de la télésurveillance SOFREL:

- Poste de relevage de GOUZE (situé à côté de l'église) a été entièrement réhabilité. Il collecte les effluents du bas de Gouze. La nouvelle configuration de louvrage (poste profond) permet déviter les problématiques d'odeurs rencontrées par les particuliers et les débordements deffluents bruts lors des évènements pluvieux. Cet ouvrage est équipé d'un débitmètre comptabilisant les volumes refoulés désormais directement dans le poste de relevage « entrée station ».

- Poste de relevage " MOULIN " équipé de 2 pompes en alternance sur sonde de niveau Milltronics + poires en secours.

- Poste de relevage " CEGELEC " : L'entreprise de métallurgie IMDC France est connectée au réseau et ses effluents se rejettent dans ce poste de relevage, équipé de 2 pompes en alternance sur sonde de niveau + poires de niveau.

- Poste de relevage " STEP - MONT " collecte désormais la totalité des effluents collectés (haut de Gouze et le village de Mont, les effluents refoulés par le PR « église »). Le syncopage permettant de réguler le débit par temps de pluie est en place.

Pour 2023, le suivi départemental dans le cadre du programme NAIADE a été réalisé par le biais d'une visite avec analyses en février et d'un bilan de performance sur 24 heures en novembre.

Le bilan de novembre 2023 a été réalisé dans des conditions météorologiques défavorables de temps de pluie. Les précipitations cumulées se sont élevées à 20 mm. Il a également plu la semaine précédente.

Lors de cette étude, le réseau d'assainissement collectant les effluents de la commune de Mont est en charge en amont de la station de dépuratation. Le déversoir de stockage « Mont » a pu faire l'objet d'un suivi débitométrique en continu. Il est resté actif pendant toute la durée du bilan. Les déversements au Gave de Pau sont effectifs en cadences durées, en réponse au fonctionnement sous syncopage du poste de relevage « entrée station ».

Le poste de relevage « entrée station » fonctionne en cadence durée afin d'éviter les dépôts de boues lors des à-coups hydrauliques. Il est préconisé de moduler les réglages actuels afin d'admettre en traitement les flux correspondants aux tranches horaires des rejets domestiques.

Dans ces conditions, le flux hydraulique admis sur le étage biologique, avec 368 m³, correspond à environ 2 450 EH hydrauliques (sur la base 1 EH = 150 l/j). Ce volume est nettement supérieur à ceux appréhendés lors des bilans de mai 2022 (243 m³/j, temps sec) de juillet 2021 (175 m³/j, 1 mm de pluie), d'août 2020 (172 m³/j, temps sec) et de septembre 2019 (165 m³/j, temps sec également).

Les concentrations de l'effluent brut en tête de station sont caractéristiques de deux usées domestiques fortement diluées répondant déjà aux critères normatifs des eaux traitées (DCO = 32,5 mg/l).

La charge de pollution admise en traitement représente environ seulement 72 EH organiques (base DBO₅ pondérée par la DCO).

Ces résultats sont nettement inférieurs à ceux obtenus lors des précédents bilans du mois d'avril 2022 (temps sec), de juillet 2021 (temps humide), d'août 2020 et de septembre 2019, réalisés par temps sec (respectivement 214 EH, 460 EH, 435 EH et 420 EH organiques), de mai 2018 (400 EH organiques) en ressuyage des sols.

La majeure partie de la pollution collectée n'est pas parvenue jusqu'à la station de dépuratation, par déversement le long du réseau d'assainissement, au déversoir de stockage situé en amont de l'unité de traitement.

En résumé, le réseau d'assainissement véhicule des eaux parasites permanentes et d'origine météorologique en grande quantité.

L'actualisation du schéma directeur d'assainissement par le bureau d'étude SAFEGE en 2016a défini un programme pluriannuel de travaux. A priori, les zones d'introduction des eaux claires ont dû être localisées. La collectivité communique peu sur les éventuels travaux réalisés.

Station d'épuration

Les prétraitements de leffluent brut sont assurés par un dégrilleur régulé par un doseur cyclique et par un dégraisseur-dessableur équipé dun l'aéroflot. Le bassin biologique est aéré par une turbine dont le fonctionnement est commandé par une horloge. Un clarificateur termine le cycle de traitement.

Par temps sec et nappe basse (juillet à septembre), la station reçoit un débit correspondant à 75 à 80% de sa capacité nominale (dimensionnement sur 285 L/j.EH). Par temps sec et nappe haute, la charge hydraulique augmente de façon significative et atteint ou dépasse la capacité des ouvrages (96% en juin 2017, 231% en mai 2018, 111% en avril 2022).

Par temps de pluie, les débits collectés augmentent dans des proportions importantes. La charge hydraulique est 167% lors du bilan NAIADE de novembre 2023. Selon la moyenne de pompage annuelle du PR «STEP Mont » situé en entrée de station, et avec un débit moyen des pompes à 29 m³/h, le taux de charge hydraulique moyen de l'installation entre septembre 2022 et novembre 2023 est de 121%

Sur les quatre dernières années, la charge organique est comprise entre 24% et 61%.

Lors de la visite de février 2023, Le taux de boues en aération est correct (MES = 3,32 g/l). Les boues ont une bonne aptitude à la décantation (IB = 102 ml/g).

Lors du bilan de novembre 2023, Le taux de boues en aération est correct lors de la mesure (MES = 2,25 g/l). Ces boues présentent une bonne aptitude à la décantation (IM = 93 ml/g MES).

Les vitesses ascensionnelles sont correctes pour le débit moyen (0,3 m/h) et élevées pour le débit de pointe horaire (0,57 m/h). Cependant, avec des débits entrants de lordre de 27 m³/h, des dépôts de boues du clarificateur ne sont pas exclus mais non constatés pendant ce bilan.

Pour ce bilan NAIADE, Les rendements épuratoires obtenus par létage biologique sont peu significatifs en raison de limportant facteur de dilution des effluents bruts admis en traitement. Ils sont compris entre 63 % et 81 % sur les paramètres MES, DCO et DBO₅. Lazote ammoniacal est transformé à 56% par le phénomène de nitrification avec une concentration résiduelle inférieure à 1 mg/l dans leffluent traité. Absence de rendement sur lélimination du phosphore total lors de ce bilan, sans traitement spécifique.

La qualité de leffluent traité est bonne. Cependant elle ne tient pas compte de la part deffluents bruts déversés directement au Gave de Pau.

Lors de la visite avec analyses de février 2023, le rejet est de bonne qualité le jour de la visite, cependant l'échantillon analysé révèle la présence dammonium (N-NH₄⁺ = 11,6 mg(N)/l) indiquant une nitrification incomplète

Le fonctionnement de la station d'épuration est globalement satisfaisant. Cependant le rendement énergétique est très défavorable lors de période pluvieuse (par exemple, bilan de novembre 2023, 41 kWh/kg de DBO₅ éliminé).

Sous produits

Les boues sont envoyées vers le silo par la pompe d'extraction. La pompe est en service pendant la mesure, elle a été étalonnée à 26 m³/h. Les boues sont extraites automatiquement à raison de deux cycles journaliers (17h54 18h04 et 02h12 02h13). Ce deuxième cycle est effectif (enregistrement par nos soins lors du bilan) cependant il nest pas apparent sur l'horloge d'extraction.

Les 3 lits de séchage ne sont pas utilisés.

Sur les 9 derniers mois (de février 2023 à novembre 2023), la durée de fonctionnement de la pompe d'extraction des boues est de 21 h correspondant à environ 546 m³ extraits vers le silo.

Les boues sont déshydratées par la centrifugeuse mobile de Suez. Aucune donnée sur les quantités évacuées au cours de l'année 2023.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	370 m3/j	167 %			350 m3/j	
DBO5	2,6 Kg/j	6 %	7 mg/l	81 %	0,5 Kg/j	1,4 mg/l
DCO	11,9 Kg/j	14 %	33 mg/l	63 %	4,4 Kg/j	12,7 mg/l
MES	6,3 Kg/j		17 mg/l	67 %	2 Kg/j	5,9 mg/l
NGL	1,5 Kg/j		4 mg/l	-94,6 %	2,9 Kg/j	8,3 mg/l
NTK	1,5 Kg/j		4 mg/l	86 %	0,2 Kg/j	0,6 mg/l
PT	0,2 Kg/j		0,6 mg/l	-83,3 %	0,4 Kg/j	1,3 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564396V001>